



eco PROD



MESURES SANITAIRES



GUIDE PRATIQUE A CONSULTER
SUR WWW.ECOPROD.COM



Ecoprod souhaite apporter ses réflexions et son expérience autour des mesures prises par le milieu du cinéma et de l'audiovisuel concernant la sécurité sanitaire.



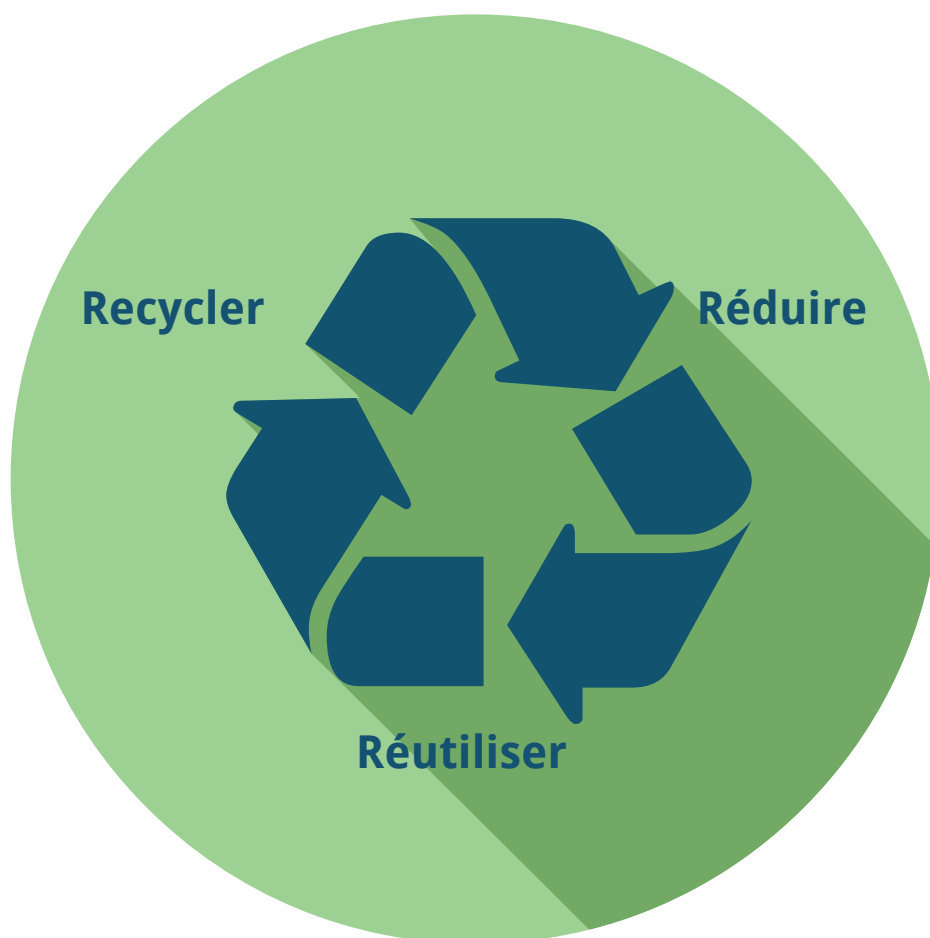
Cette fiche pratique **n'est pas destinée à remplacer** les exigences en matière de santé et de sécurité. Elle vient **compléter** le guide des préconisations de sécurité sanitaire pour les activités de la production audiovisuelle, cinématographique et publicitaire des **CCHSCT**.

Fiche réalisée en étroite collaboration avec :



PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Travailler avec le.la **référent.e COVID-19** ainsi que le.la **référent.e éco-production** en amont du tournage pour mettre en oeuvre une démarche d'éco-production compatible avec les règles fixées par le gouvernement (dont le protocole national publié par le ministère du travail) et le guide des préconisations élaboré par les CCHSCT.
- Se référer au **guide de l'éco-production** et aux fiches pratiques mises à disposition par Ecoprod pour mettre en place une feuille de route éco-responsable pour vos productions.
- Garder en tête les 3R : **Réduire, Réutiliser, Recycler** (et lorsque vous devez jeter, triez !) dans le respect des normes sanitaires.



La santé et la sécurité sont des priorités absolues. Sachant que l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) est essentielle, nous préconisons de veiller à la provenance et à la composition des produits, ainsi qu'à la gestion des déchets produits.

LES PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION

- * Privilégier les produits de nettoyage et de désinfection, adaptés à l'élimination du virus et **labellisés**, par exemple ceux certifiés par l'éco-label européen.
- * Choisir des produits tant que possible de **provenance locale**.
- * Acheter en **grand conditionnement** (éviter les emballages individuels par ex. pour le gel hydroalcoolique). Mettre à disposition des distributeurs de gel hydroalcoolique actionnables avec le pied. Le remplissage d'emballages réutilisables (flacons, vaporisateurs) devra se faire en s'assurant que l'étiquetage correspond au produit tant en ce qui concerne la sécurité que l'élimination des déchets.
- * Limiter les **consommables** à usage unique (lingettes, doses individuelles...) et privilégier des **produits réutilisables après traitement, recyclés** et/ou recyclables (Chiffons nettoyables, essuie-mains jetables recyclés, recyclage des emballages,...).
- * Mise à disposition de lavabo mobile à pédale avec savon automatique.



MASQUES ET GANTS

- Quand le port du masque est systématique et permanent, privilégier l'utilisation de **masques lavables**, appelés masques grand public de catégories 1 et 2 recommandés par le HCSP. Veiller à respecter les normes sanitaires pour la durée maximale du port du masque et le nettoyage. Exemple du masque barral cat. 1 lavage/ réutilisable.
- Prévoir le **lavage et l'emballage** des masques lavables.
- Pour les masques (grand public, chirurgicaux ou de protection) acheter des masques **fabriqués en France**.
- Rechercher des solutions locales pour **recycler** les masques chirurgicaux. Différentes entreprises ont mis en place des programmes de recyclage de masques chirurgicaux.
- La distribution de **gants** pour la protection vis-à-vis du risque biologique Covid19 n'est pas justifiée, sauf pour les postes qui en ont habituellement (préparation des repas, nettoyage/ménage, secours, etc.).



RESTAURATION

Choisir un prestataire restauration qui a déjà amorcé une **démarche durable** compatible avec les normes sanitaires: privilégier les produits locaux et de saison, les circuits courts, les produits labellisés « bio » et /ou « équitable » et proposer des plats végétariens, protéger les aliments pour éviter les contaminations.



Le remplacement des bouteilles individuelles ne pourra reposer que sur des moyens précis tels que les **fontaines à eau avec commandes au pied** et dont les tubes de sortie d'eau ne pourront pas entrer en contact avec le récipient à remplir (les fontaines à commande manuelle et/ou tube de sortie accessible sont proscrites).



L'utilisation de **gourdes** personnelles sera envisageable sous réserve qu'elles puissent être glissées sous le distributeur sans risque de contact. Le personnel sera informé des modalités d'utilisation des fontaines. Des nettoyages réguliers seront effectués tout au long de la journée.

Eviter l'usage de **vaisselle et gobelets** jetables. Utiliser de la vaisselle réutilisable en respectant les mesures sanitaires (notamment de lavage/désinfection). Si la vaisselle jetable est incontournable, préférer celle en matériaux recyclés ou renouvelables.

L'utilisation de **gobelets lavés** suivant les préconisations sanitaires ou à usage unique en matériaux recyclés ou renouvelables seront possibles.

Table régie : afin d'éviter les emballages individuels, désigner et former une personne pour distribuer les denrées à l'équipe dans le respect des mesures sanitaires. L'utilisation de pinces sera préférée à celle de gants jetables. Les produits en vrac et en libre service seront proscrits. Les denrées seront protégées pour éviter le risque de contamination. Proposer des aliments qui possèdent leur propres emballages naturels, comme des clémentines ou des bananes.

UTILISATION RAISONNÉE ET RAISONNABLE DES OUTILS DIGITAUX

La généralisation du télétravail et la dématérialisation permet d'éviter de nombreux déplacements, réduit nos émissions de gaz à effet de serre et améliore la qualité de l'air. Cependant, il ne faut pas oublier que les pratiques numériques ont aussi des impacts et nous préconisons donc de mettre en place des **éco-gestes du numérique**.

- **Dématérialiser** ! Ne donner des versions papier que sur demande et imprimer en recto-verso.
- Meilleure gestion des **emails** : limiter le nombre de destinataires des emails, vider régulièrement sa boîte de réception, supprimer ses spams et se désabonner des newsletters non consultées.
- Utilisation raisonnée de la **visioconférence**. Privilégier les échanges en audio plutôt qu'en vidéo.
- Déposer les documents à télécharger pour la réunion sur un **serveur local** ou une boîte de partage. Ne pas les envoyer en pièce jointe par mail.
- Sur le téléphone portable, utiliser de préférence le **Wifi**, qui sollicite moins le réseau que la 4G.
- **L'ordinateur** : régler une mise en veille rapide, éteindre l'écran lors des déjeuners et réunions.



Étant donné que l'utilisation d'articles à usage unique devraient augmenter au vu des mesures sanitaires, il est important de mettre en œuvre une procédure de **gestion des déchets** et des **protocoles de recyclage**.



- ✿ S'informer sur les consignes de tri et les solutions locales de recyclage en amont du tournage. Identifier notamment les possibilités de recyclage de masques à usage unique.
- ✿ Prévoir des corbeilles pour le **tri des déchets**, en les identifiant et en sensibilisant les collaborateurs. Faire en sorte qu'ils soient correctement collectés et traités (piles, canettes, papier, toners et cartouches, bouteilles, etc.).
- ✿ Pour les déchets contaminés, notamment les masques à usage uniques, prévoir des poubelles dédiées à ouverture non manuelle avec un sac doublé. Les déchets devront être évacués dans des sacs fermés.
- ✿ **Éviter de jeter** tant que possible. Sélectionner ce qui peut être réutilisable, en prévoir les nettoyages/désinfections ou prévoir le recyclage en fin d'utilisation. Mettre en place une procédure en adéquation avec les mesures sanitaires (par ex. mise en quarantaine des objets avant réutilisation, nettoyage/désinfection des objets, etc.).
- ✿ Les **marquages au sol** peuvent se faire avec de la craie ou du gaffer éco-responsable.

Profiter de cette période de changement d'habitudes pour **adopter les éco-gestes !**

Privilégier les **affichages réutilisables** pour afficher les mesures sanitaires.

Remplacer le gaffer/ scotch par de la pâte à fixe ou des punaises.

Afficher les panneaux et étiquettes de **sensibilisation Ecoprod**.

Pour télécharger les affiches :
<https://www.ecoprod.com/fr/les-outils-pour-agir/signaletique-affiches.html>

«ecoprod

SUR WWW.ECOPROD.COM

